

**Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**

**DELIBERATION BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE du mardi 06 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 06 décembre, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 09 heures, salle des Fêtes à Squiffiec, sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; GUILLOU Rémy ; PUILLANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPE Fanny ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN.

Absents excusés : LE MOIGNE Yvon, CONNAN Josette, ECHEVEST Yannick,



DELBU2022-12-092

Commande publique - Attribution accord-cadre de maintenance préventive et curative des installations CVC (chauffage, production d'eau chaude sanitaire, climatisation, ventilation, traitement d'air)

Une consultation pour les prestations de maintenance et d'entretien des chaufferies et moyens de production d'eau chaude sanitaire, de climatisation, de ventilation et des centrales de traitement d'air des installations et équipements de l'agglomération a été lancée.

La mise en concurrence des opérateurs économiques relève d'une procédure en appel d'offres ouvert. La consultation a fait l'objet d'une publication :

- sur le profil acheteur Mégalis le 5 octobre 2022
- au BOAMP le 8 octobre 2022
- au JOUE le 10 octobre 2022

La date de remise des offres initialement fixée au 8 novembre 2022 à 12h, a été décalée au 10 novembre 2022 à 15h. Un avis rectificatif a été publié au BOAMP le 30 octobre 2022 et au JOUE le 31 octobre 2022.

Les prestations donneront lieu à des accords-cadres mono-attributaire à bons de commande, dont les prestations seront susceptibles de varier de la manière suivante par période :

Lots	Montant minimum € HT	Montant maximum € HT	Nombre d'offres reçues
Lot n°1: Installations sur le secteur nord	4 000 €	50 000 €	2
Lot n°2 : Installations sur le secteur sud	6 000 €	50 000 €	2

Le contrat est conclu pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} janvier 2023 et reconductible 3 fois 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

Les critères de jugement énoncés au règlement de la consultation sont les suivants :

- Prix : 70 points
- Valeur technique : 30 points

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 29 novembre 2022, afin d'étudier le rapport d'analyse des offres, en vertu des critères de jugement désignés ci-dessus.

La commission a voté l'attribution des lots aux offres économiquement les plus avantageuses qui sont celles des soumissionnaires ci-dessous :

Lot n°1: Installations sur le secteur nord	Montant minimum : 4 000 € HT – Montant maximum : 50 000 € HT		
AXIMA Concept SA	Pôle Maintenance Technique 15-17 rue Ampère	22590	PORDIC
Lot n°2 : Installations sur le secteur sud	Montant minimum : 6 000 € HT – Montant maximum : 50 000 € HT		
AXIMA Concept SA	Pôle Maintenance Technique 15-17 rue Ampère	22590	PORDIC

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau communautaire, à l'unanimité décident :

- De valider la décision de la commission d'appel d'offres et ainsi d'attribuer les lots aux soumissionnaires désignés ci-dessus ;
- D'autoriser le Président à signer les accords-cadres, ainsi que tous documents relatifs à ces contrats y compris les modifications s'avérant nécessaires en cours d'exécution (modification conventionnelle ou unilatérale).

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

